

## **Directeur**

- Frédéric KRENC, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférences invité à l'Université catholique de Louvain et chargé d'enseignement à l'Université Saint-Louis – Bruxelles.

## **Secrétaires de rédaction**

- Laurence VANCRAYEBECK, premier auditeur au Conseil d'État (b.).
- Géraldine ROSOUX, référendaire à la Cour constitutionnelle (b.), chargée de cours à l'Université de Liège.

## **Comité de rédaction**

- Marie-Aude BEERNAERT, professeure à l'Université catholique de Louvain.
- Jérôme BENZIMRA-HAZAN, président de l'Institut français des droits de l'homme, chargé de recherche et d'édition à l'Institut des hautes études internationales.
- Gauthier de BÉCO, lecturer à l'Université de Leeds, professeur invité à l'Université catholique de Louvain.
- Ludovic HENNEBEL, chercheur qualifié du F.N.R.S., Université libre de Bruxelles.
- Nicolas HERVIEU, membre du CREDOF (Université Paris Ouest), chargé d'enseignements à l'Université Panthéon Assas.
- Grégoire JAKHIAN, avocat aux barreaux de Bruxelles et de New-York.
- Élisabeth LAMBERT, directrice de recherche au CNRS (SAGE, Université de Strasbourg).
- Christophe PETTITI, avocat au barreau de Paris, secrétaire général de l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris.
- Céline ROMAINVILLE, chargée de recherches du F.N.R.S., chargée de cours invitée à l'Université catholique de Louvain.
- Hélène SUNNAERT, conseillère à la Ville de Bruxelles.
- Patrick TITIUN, chef de cabinet du président de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Sébastien Van DROOGHENBROECK, professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Panayotis VOYATZIS, référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne.